Feuille officielle

No 7 - Vendredi 24 février 2017

Commune mixte de Plateau de Diesse
Communes de Nods & de La Neuveville

Nods | Commune mixte de Plateau de Diesse | La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch
veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

LES INFOS DU MUNICIPAL 24 FÉVRIER 2017

150 ANS DE LA CORRECTION DES EAUX DU JURA – EXPOSITION INTINERANTE

En 1867, le Parlement fédéral décidait de faire de "la correction des eaux du Jura" un projet fédéral et en même temps de participer aux frais totaux à raison d'un tiers. En 2017, cela fera donc 150 ans que cette décision importante aura été prise pour les cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Berne et Soleure et pour notre pays. Les conseils exécutifs des cantons de Berne, Soleure, Neuchâtel, Fribourg et Vaud ont, suite à la demande de Mme Egger-Jenzer, directrice de la Direction dés travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, chargé l'association "Schlossmuseum Nidau" d'organiser et de planifier différentes manifestations pour cette année. Les travaux sont supervisés par un comité directeur placé sous la direction de M. Christian Albrecht, secrétaire général de la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne. Des représentants des 5 cantons, de l'Office fédéral de l'environnement et d'autres personnalités font partie de ce comité. Une manifestation sera organisée le 14 septembre 2017 à l'attention des autorités avec la participation des autorités fédérales et des autorités des cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Berne et Soleure. L'exposition itinérante sur le thème "L'eau, fondement de vie et menace" en sera l'événement majeur. Il sera possible de visiter cette exposition à partir de juillet 2017 durant sa tournée d'Yverdon à Olten. Elle sera financée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), des fonds de la loterie des cinq cantons et par des contributions de l'économie privée. L'exposition sera organisée dans deux containers longs de 12 m et larges de 2.4 m, montés puis démontés par les soins de l'association. Il y aura à l'extérieur 4-5 colonnes d'eau qui permettront de montrer aux visiteurs différents niveaux d'eau pour que ceux-ci puissent se faire une idée de ce que représente une inondation. Notre Commune aura l'honneur d'accueillir cette exposition du 22 au 27 août sur le Quai Maurice-Moeckli.

QUELQUES BREVES

Le site Internet de la Commune de La Neuveville sera entièrement "relooké" ! Vous pourrez le découvrir dès le 1er mars 2017 à l'adresse : "www.laneuveville.ch" !

M. Roland Matti, maire, a reçu une délégation de la Commune de Develier qui souhaitait connaître le fonctionnement de certaines de nos infrastructures. A cette occasion, il a présenté la crèche municipale, la salle de gymnastique du collège secondaire, la déchetterie et le service électrique. Tout s'est terminé devant une saucisse au marc.

M. Jean-Marc Blatter est reconduit maître-ramoneur de notre arrondissement du 1er juillet 2017 au 31 décembre 2019.

Le véhicule Hyundai de la voirie arrive en bout de course. C'est pourquoi le Conseil municipal a décidé d'acquérir un nouveau bus. Il s'agit d'un Peugeot Expert Allure Standard BlueHDI 120. Il a été acheté dans un garage neuvevillois.

CONSEIL MUNICIPAL

AVIS OFFICIEL

NOUVEL HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ADMINISTRATION

Le Conseil municipal informe la population que l'administration municipale sera **fermée au public tous les mardis après-midi** à partir du 7 mars 2017. Cela est valable pour les guichets comme pour le service téléphonique.

Pour le reste, l'horaire reste inchangé. Les bureaux seront donc ouverts :

- tous les matins de 08h30 à 11h30,
- les lundis, mercredis et vendredis de 13h45 à 16h15,
- les jeudis de 13h45 à 17h45.

La Neuveville, février / mars 2017

Conseil municipal

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

ATTESTATION

Par les présentes, nous certifions que l'arrêté du Conseil municipal sur la révision totale de l'ordonnance sur les taxes d'assainissement de la Commune municipale de La Neuveville a été publié dans la feuille officielle d'avis no 1 du 13 janvier 2017 pendant un délai de 30 jours.

Aucun recours en matière communale n'a été déposé à son encontre durant cette période. Cette ordonnance est ainsi entrée en vigueur le 1er janvier 2017. Elle abroge l'ordonnance sur les taxes d'assainissement du 1er janvier 2012.

La Neuveville, le 24 février 2017

LE CHANCELIER MUNICIPAL

V. Carbone

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

ATTESTATION

Par les présentes, nous certifions que l'arrêté du Conseil municipal sur la révision totale de l'ordonnance sur les tarifs concernant les déchets de la Commune municipale de La Neuveville a été publié dans la feuille officielle d'avis no 1 du 13 janvier 2017 pendant un délai de 30 jours.

Aucun recours en matière communale n'a été déposé à son encontre durant cette période. Cette ordonnance est ainsi entrée en vigueur le 1er janvier 2017. Elle abroge l'ordonnance sur les tarifs concernant les déchets du 2 novembre 2015.

La Neuveville, le 24 février 2017

LE CHANCELIER MUNICIPAL

V. Carbone

Police cantonale à La Neuveville
031 638 88 61

NOCTAMBUS ET MOONLINER

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00
- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

Pharmacie
0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin
Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **0900 900 024** (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)

Dentiste
0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

Appel d'urgence

Tél. 117	**Police, appel d'urgence**
Tél. 118	**Feu, appel d'urgence**
Tél. 144	**Ambulances, appel d'urgence**
Tél. 145	**Intoxications, appel d'urgence**
Tél. 147	**Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes**

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

HORAIRES TÉLÉPHONE & GUICHET

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE **8H00** À **11H30** ET DE **13H30** À **16H00**

Le guichet de l'administration *est ouvert selon l'horaire suivant :*

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Fax : 032 315 27 69
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2017, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	14.04.2017		Vendredi Saint
Lundi	17.04.2017		Pâques
Jeudi-Vendredi	25.05.2017	26.05.2017	Ascension
Lundi	05.06.2017		Pentecôte
	17.07.2017	01.08.2017	Vacances estivales
	25.12.2017	02.01.2018	Vacances de Noël

HORAIRES DES DÉCHETTERIES DIESSE / PRÊLES

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h00

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

APPARTEMENT À LOUER À DIESSE

Dès le 1er mars 2017, la commune met en location à la Route de Nods 2 à Diesse *(école au centre du village) :*

Un appartement de 4 pièces, au 2ème étage, avec galetas et place de parc et accès au jardin en commun.
Loyer mensuel de Fr. 1'200.-
(place de parc et charges comprises - l'électricité est facturée par BKW).

En cas d'intérêt ou pour tout renseignement, merci de vous adresser à l'administration communale au 032 315 70 70.

L'administration communale

Consultez gratuitement la FOD
www.imprimerieducourrier.ch

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCATION

à l'Assemblée communale du 21 mars 2017 à 20 h 00, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 120'000.00 pour l'organisation d'un concours d'architecture et la constitution d'un jury en vue de la réalisation d'un bâtiment scolaire à Prêles
a) Présentation du projet
b) Approbation du crédit d'engagement de CHF 120'000.00

2. Approbation d'un crédit additionnel de CHF 10'000.00 pour l'étude du volet «nature et paysage» intégré dans le Plan d'aménagement local (PAL)
a) Présentation du projet
b) Approbation du crédit d'engagement de CHF 10'000.00

3. Approbation du Règlement communal relatif à la taxe sur la plus-value (RTPV)
a) Présentation du Règlement
b) Approbation du Règlement communal relatif à la taxe sur la plus-value (RTPV)

4. Informations du Conseil communal

5. Divers et imprévus

Informations :
Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 17 février 2017

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

1er trimestre 2017

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
Lamboing : Place de parc près du restaurant du Cheval-Blanc, entre 14h30 et 15h30

4 mars, 18 mars

ATTENTION :
Le 18 mars prochain, en raison de la foire du printemps, le Bibliobus stationnera à Lamboing à la route de Prêles, sur la place de parc communale.

L'administration communale

Tél 143
La Main Tendue

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Mise au concours

Le Département des travaux publics de la COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE recherche

Pour le 1er août 2017 et pour une durée déterminée de trois ans

1 apprenti à 100%
Agent d'exploitation
(orientation conciergerie, ou voirie et espaces verts)

Vous êtes adroit de vos mains ? Vous avez le goût du travail en plein air ? Vous recherchez un apprentissage attractif dans un environnement passionnant ?

Alors, nous nous réjouissons de recevoir votre lettre de motivation, accompagnée du formulaire de candidature, des copies de vos bulletins scolaires et de vos attestations.

Les offres de services avec documents usuels et photo, avec mention "apprentissage d'agent d'exploitation 2017" sont à adresser à

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE,
M. Daniel Hanser, resp. des ressources humaines,
La Chaîne 2, 2515 Prêles,
jusqu'au 28 février 2017.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la même adresse ou au no de tél. 032 315 70 70

Des documents supplémentaires et, notamment, le cahier des charges, peuvent être consultés sur notre site Internet www.leplateaudediesse.ch

Pour en faciliter la lecture, les termes contenus dans le présent document s'entendent indistinctement au féminin et au masculin.

La candidature est également ouverte à l'interne

FOIRE DE PRINTEMPS À LAMBOING

La traditionnelle foire de printemps aura lieu le samedi **18 mars 2017.**

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 25 février 2017 auprès de Mme Priska Joliquin no tél. 079 208 32 85.

L'administration communale

FÊTE VILLAGEOISE 2017 À DIESSE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la fête villageoise de Diesse aura lieu le week-end des 25, 26 et 27 août 2017.

Toutes les sociétés qui sont intéressées à faire un stand durant la fête sont invitées à participer à la séance d'information qui aura lieu

le mercredi 1er mars 2017 à 19h30
au restaurant du Cheval Blanc à Lamboing,
salle du 1er étage.

Le prix du stand est fixé à CHF. 50.00 et le forfait pour l'électricité est de CHF. 150.00.

Merci d'annoncer votre participation à cette rencontre, en indiquant le nombre de délégués, par téléphone au 078 865 80 60 ou par courriel à fv-diesse2017@netcourrier.com.

L'administration communale

Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

GRANDE VENTE DE LIVRES D'OCCASION AU BIBLIOBUS À DELÉMONT

Samedi 4 mars, le Bibliobus vous invite à sa traditionnelle vente de livres d'occasion.
Des milliers de livres seront proposés à un prix avantageux. Il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts : romans, albums, bandes dessinées, documentaires, livres de poche etc.

Cette opération, qui connaît année après année un succès grandissant, permet de donner une "deuxième chance" à certains livres et offre aux amateurs de lecture la possibilité de faire d'heureuses trouvailles et de bonnes affaires.

La vente se déroule dans les locaux du Bibliobus de l'UP, Rue de Chêtre 36, 2800 Delémont.
Samedi 4 mars 2017, de 9h00 à 15h00 non-stop.

MISE EN SERVICE DU CONGÉLATEUR PUBLIC DE DIESSE

La Commune mixte de Plateau de Diesse a remis à neuf le congélateur public à Diesse.

Des casiers (100, 150 et 200 litres) sont à la disposition de la population au prix d'une location annuelle de CHF 50.00 par 100 litres.

En cas d'intérêt, il vous suffit de remplir le talon ci-dessous et nous le retourner.

L'administration communale (032 315 70 70) se tient évidemment à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

✂ -

Talon de réponse pour le congélateur communal public

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Localité : .....

No de tél. : .....

☐ 100 litres à CHF 50.00 / année ☐ 150 litres à CHF 75.00 / année ☐ 200 litres à CHF 100.00 / année

A retourner à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles

---

GAP / GROUPE D'ANIMATION DE PRÊLES
INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mercredi 15 mars 2017 à 20h00
à la petite salle de la halle de gymnastique de Prêles.
Un apéro sera offert en fin de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et salutations
2. Procès-verbal de l'AG du 09.03.2016
3. Rapport du Président
4. Comptes 2016
   - Présentation par la Caissière
   - Rapport des vérificateurs
   - Approbation par l'Assemblée
5. Programme et Budget 2017
   - Cotisations : Proposition => Inchangé
6. Divers et imprévus

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 09.03.2016 est à disposition au bureau communal ainsi que sur le site www.leplateaudediesse.ch/services/sdep_pv

Toutes adjonctions et modifications à cet ordre du jour doivent être communiquées au Président, Monsieur Hermann Barth au (078 614 68 04), au plus tard 5 jours avant l'Assemblée générale.

Comme vous la savez, la SDEP (Société de Développement et d'Embellissement de Prêles) a changé de nom pour donner naissance au GAP (Groupe d'Animation de Prêles). Ce changement n'a pas vraiment apporté d'autres modifications. En effet, l'âme du village de Prêles persiste et notre groupe d'animation continue ses activités.

Afin de mener à bien tous ses beaux projets, le GAP est à la recherche de nouvelles personnes prêtes à se joindre à son comité. Si vous avez un petit peu de temps libre, de nouvelles idées à partager ou simplement l'envie de vous investir dans l'organisation de différentes activités villageoises, prenez contact avec Hermann Barth (078 614 68 04) qui sera ravi de vous informer et de répondre à vos questions !!!

Tout le comité espère sincèrement que vous serez nombreux à témoigner, d'une manière positive, de votre intérêt pour l'animation de votre village ainsi que pour les activités qui y sont liées.

Le Président
Hermann Barth

125ème ANNIVERSAIRE FANFARE L'ESPÉRANCE LAMBOING

REMERCIEMENTS

Un grand merci à tous pour voir participé de bon cœur à la réussite du 125ème anniversaire de la Fanfare L'Espérance Lamboing.

Votre seule présence a permis une belle ambiance pour que l'on passe tous un moment inoubliable.

Sincères remerciements
de la part de notre Fanfare

Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne
Approbation des plans

La Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne a arrêté le plan de route selon l'article 32 de la LR. Les documents peuvent être consultés durant le délai de mise à l'enquête.

Routes cantonales n° : 1322, La Neuveville - Lamboing

1325, Front. NE/BE - Nods - (Frinvillier) - Romont - front. BE/SO

Commune : Plateau de Diesse

Projet de construction : 230.10434 / Lamboing, réaménagement route et trottoirs centre localité

Plan de route : 2016/230/31

Date d'approbation : 07.02.2017

Lieu de mise à l'enquête : Secrétariat de la commune mixte de Plateau de Diesse, Chaîne 2, 2515 Prêles

Délai de mise à l'enquête : du 22 février au 27 mars 2017

Loveresse, 20.02.2017

Arrondissement d'ingénieur en chef III

Avis de construction

Requérant : M. Thierry Mathey, Sous Banbois 32, 2515 Prêles

Auteur du projet : M. Thierry Mathey, Prêles

Propriétaire foncier : M. Thierry Mathey, Prêles

Projet : Création d'un logement au rez de la maison existante, parcelle no 2660, Sous Banbois 32, village de Prêles

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 24 février au 26 mars 2017. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 24 février 2017

Secrétariat communal

Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30
Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte
tous les lundis et samedis
des semaines paires, soit
les jours mentionnés ci-après :

FÉVRIER
Samedi 25
Lundi 27

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien
vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

STATISTIQUE RADARS 2016

En 2016, la police cantonale a procédé à 9 contrôles de vitesse sur le territoire communal.

5 entre Nods et Lignières, 3 à la route de Lignières et 1 à la route de Chasseral. Sur un total de 4539 véhicules contrôlés, il y a eu 583 amendes d'ordre, 10 dénonciations au procureur et 5 dénonciations au procureur et retrait de permis.

Administration communale

Avis de construction

Requérant : Maya Sunier, Route de Lignières 8, 2518 Nods

Auteur du projet : Maya Sunier, Route de Lignières 8, 2518 Nods

Projet : Construction d'un couvert à bois (déjà réalisé) sur RF 33 du ban de Nods, Route de Lignières 8, 2518 Nods

Zone : Village ancien

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 24.02.17

Administration communale

GRANDE VENTE DE LIVRES D'OCCASION AU BIBLIOBUS À DELÉMONT

Samedi 4 mars, le Bibliobus vous invite à sa traditionnelle vente de livres d'occasion.
Des milliers de livres seront proposés à un prix avantageux. Il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts : romans, albums, bandes dessinées, documentaires, livres de poche etc.

Cette opération, qui connaît année après année un succès grandissant, permet de donner une "deuxième chance" à certains livres et offre aux amateurs de lecture la possibilité de faire d'heureuses trouvailles et de bonnes affaires.

La vente se déroule dans les locaux du Bibliobus de l'UP, Rue de Chêtre 36, 2800 Delémont.
Samedi 4 mars 2017, de 9h00 à 15h00 non-stop.

Nouvelles de l'administration

6400 entreprises d'alimentation inspectées l'an dernier

Les collaborateurs du Laboratoire cantonal de Berne ont effectué des contrôles inopinés auprès de quelque 6400 entreprises d'alimentation, comme des restaurants ou des boulangeries. Dans plus de 300 cas, ils ont découvert des irrégularités significatives ou importantes. Le nombre de dénonciations pénales a fortement augmenté.

Les experts du Laboratoire cantonal de Berne inspectent tous les jours des entreprises et ont pour mission de protéger les consommateurs et les consommatrices contre les risques sanitaires que peuvent présenter les denrées alimentaires et les objets usuels. Il s'agit aussi d'assurer la manutention des denrées alimentaires dans de bonnes conditions d'hygiène et de vérifier la déclaration des produits. L'an dernier, les collaborateurs et collaboratrices du Laboratoire cantonal ont passé environ 6400 entreprises alimentaires sous la loupe.

Plus d'irrégularités significatives et de dénonciations pénales
Comme en 2015, ils ont constaté des irrégularités mineures dans 3900 entreprises contrôlées, soit environ 61%. La part d'irrégularités significatives ou importantes a par contre augmenté. Dans 316 entreprises, lors de l'évaluation globale de la sécurité alimentaire, les contrôleurs ont relevé des irrégularités significatives ou importantes, généralement suivies de mesures radicales.

Ainsi, la part de ces irrégularités a augmenté de 3,4 à 5%. Les contestations les plus fréquentes concernaient l'hygiène, la documentation des autocontrôles, l'étiquetage ou encore une température de stockage des mets précuits trop élevée. Le nombre de dénonciations a fortement augmenté, passant de 122 en 2015 à 224 l'année dernière. Cette hausse est principalement due au fait qu'un plus grand nombre d'entreprises déjà sous la menace d'une plainte ont dû être dénoncées après la nouvelle inspection.

10 900 prélèvements de denrées et d'eau potable
Le Laboratoire cantonal a analysé au total 10 900 échantillons de denrées alimentaires et d'eau potable l'an dernier. Sur l'ensemble, 1000 environ ont donné matière à contestation, soit pour manque d'hygiène, soit parce que les produits étaient avariés, dangereux pour la santé ou incorrectement étiquetés. Ce taux d'irrégularités, de près de 9,2%, est supérieur à celui de l'année précédente, qui s'élevait à 8,3%.

Mettre à profit une période d'incertitude et d'attente

La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et les conseillers d'Etat bernois Hans-Jürg-Käser et Pierre Alain Schnegg se sont rendus lundi (20.2.2017) à Büren an der Aare pour voir le fonctionnement du programme « In-Limbo » destiné aux requérants d'asile. Ce nouveau programme d'occupation et d'intégration donne à toutes les personnes résidant dans le centre d'hébergement collectif la possibilité de suivre une formation de base dans différents domaines professionnels et de la combiner avec des applications pratiques.

Dès le lendemain de leur arrivée au centre d'hébergement collectif de Büren an der Aare, les requérants d'asile et les personnes admises à titre temporaire ont la possibilité de commencer le programme « In-Limbo », dont le but est de proposer au plus vite une occupation utile aux personnes du domaine de l'asile. Les requérants peuvent ainsi mettre à profit cette période d'incertitude (in limbo = dans les limbes) pour acquérir des compétences précieuses, que ce soit en vue de leur intégration initiale sur le marché du travail suisse ou pour exercer une activité lucrative en cas de retour dans leur pays. Ce programme, qui a été développé à Büren durant plusieurs années, est progressivement mis en place dans tous les centres d'hébergement collectifs gérés par l'association ABR. Les progrès accomplis dans les apprentissages sont documentés et donnent lieu à l'établissement de certificats de travail et d'attestations de formation, que les participants pourront utiliser pour leurs recherches d'emploi ultérieures.

La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et les conseillers d'Etat bernois Hans-Jürg Käser et Pierre Alain Schnegg se sont intéressés au concept et aux travaux du projet. Ils ont mis à profit leur visite pour discuter personnellement avec des participants.

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville
Vendredi
Cultes dans les homes : 10h Mon Repos et 10h45 Montagu
Pas de culte de l'enfance
Dimanche 26 février
9h45 Sonnerie des cloches
10h Culte
Marie-Laure Krafft Golay
Chants : 21-05, 33, 47-16, 46-03, 62-75
Textes bibliques : Romains 12.14-21, Matthieu 5.38-48
18h30 Recueillement TAIZÉ, paroles, musique, chants et silence
Mercredi 1er mars
10h Groupe de prière et partage biblique, salle Schwander
14h30 Chœur du mercredi, Maison de paroisse
A venir
10 mars : Soupe de Carême de 18h à 20h Maison de paroisse à Diesse
18 mars : Récital de chanson française, à 20h à la Blanche-Eglise, Marie-Laure et François Golay Kraff

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h
A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57
Marie-Laure Krafft Golay - 032 751 70 82
Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20
www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee
Sonntag, 26. Februar
18.30 Uhr, Blanche Eglise La Neuveville: Zweisprachiger Taizé-Gottesdienst. Mit Pfrn. Brigitte Affolter und Pfr. John Ebbutt (Liturgie), Stefan Affolter und Marc van Wijnkoop Lüthi (Musik).
Pikettdienst
13. Februar bis 2. April: Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi (079 439 50 99)
Aktuelle und ausführliche nformationen immer über : www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville
Dimanche 26 février
10h Messe à l'église paroissiale
Mardi
10h30 Liturgie de la parole à Mon Repos
Mercredi 1er mars
18h Messe d'entrée en carême et imposition des cendres
Jeudi
8h45 Messe à l'église paroissiale
Dimanche 5 mars
10h Messe à l'église paroissiale (1er dimanche de carême)
Caté
Les enfants de 3H à 11H sont attendus le mercredi 1er mars 2017 à 16h30 pour préparer la messe d'entrée en carême.
Mercredi 8 mars 2017 de 18h30 à 20h : soirée parents-enfants de 5H et 6H, préparation du Premier Pardon.
L'assistant pastoral, Yannick Salomon, répond à vos appels ou vous reçoit volontiers du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de non réponse au 079 352 38 12.
Soyez les bienvenus !
Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi de 9h à 11h et le jeudi de 15h à 17h. Tél. 032 751 28 38 ou par mail: laneuveville@cathberne.ch
Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles
Dimanche 26 février
Culte à 10h00 à Diesse, Thème : Comment trouver le courage pour sa vie ? Pasteur Stéphane Rouèche
Dimanche 5 mars
Culte à 10h00 à Nods animé par les catéchumènes de 7H et 8H
Soupe de Carême
Vendredi 10 mars entre 18h et 20h à La Maison de paroisse de Diesse, une succulente soupe suivi d'un magnifique diaporama "reflets de la région" présenté par le club photo Chasseral. Manifestation en faveur d'un projet humanitaire. Libre contribution, merci de votre solidarité
Service de voiture
Passage à 9h35, Funi Prêles; 9h40, école Prêles; 9h45 Poste Lamboing; 9h50 centre du village de Diesse quand le culte à lieu à Nods ou La Neuveville
Contacts
Présidente : Mme Anne-Claude Dubois, 079 372 79 60, dubois5@bluewin.ch
Pasteur : Stéphane Rouèche - 032 315 27 37 & 079 429 02 80 - stroueche@gmail.com

Paroisse de Nods
Dimanche 26 février
10h, culte à Diesse, transport à 9h40
Dimanche 5 mars
10h, culte avec les catéchumènes de 7 et 8 H, Anne Noverraz, catéchète professionnelle, et M-L Krafft Golay
Contacts
Pasteure : Mme Marie-Laure Krafft Golay
Paroisse : 032 751 70 82 - mlkrafft@bluewin.ch
Président de paroisse :
M. André Sunier, 079 240 55 09, arosun@worldcom.ch

Eglise Evangelique de l'Abri, La Neuveville
Vendredi
19h30 groupe de jeunes
Dimanche 26 février
10h00 Culte avec le pasteur Didier Suter
- Culte de l'enfance: 5ème à 8ème Harmos
- Explorateurs: 1ère à 4ème Harmos
- Garderie
Mercredi
6h25 à 7h00 Forum des hommes
9h15 à 11h00 Au café des dames, prière
www.labri.ch – tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services religieux
Samedi 25 février - Services à Bienne
9h30 : Partage de la Parole
10h30 : Culte pasteur Pierre Winandy
Mercredi
19h30 : Réunion de prières

Les paroisses réformées de
Nods - Diesse - La Neuveville
La paroisse catholique de La Neuveville
Plateau de Diesse et la Communauté de l'Abri

VOUS INVITENT À LA PROCHAINE SOUPE DE CARÊME

le vendredi 10 mars de 18h à 20h
Maison de paroisse de Diesse

Si la campagne œcuménique est un succès depuis plus de 40 ans, c'est grâce à l'engagement de milliers de personnes dans toute la Suisse.
Par leurs activités, les paroisses, les écoles et de nombreuses autres organisations font vivre la campagne en faveur des plus démunis.

A 19h15, **"Reflets de la région"**, magnifique projection par le club photo Chasseral
Merci pour votre solidarité !

Tél 143
La Main Tendue

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE
Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.
Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD) DISTRICT DE LA NEUVEVILLE
Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7
District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)
Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30. Tél. 032 752 10 77**

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR
Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 761 26 96
Repas à domicile : tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE
Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE
Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place de parc, est ouvert mercredi matin de 9h à 11h et jeudi après-midi de 15h à 17h. Adresse postale : case postale 213, 2520 La Neuveville. Tél. 032 751 28 38 (répondeur)
Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch
Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE
Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE
Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END
Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME
Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch
Tél. 032 751 49 49

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON
Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE
Dès le 3 avril, ouvert tous les dimanches de 14h30 à 17h30. Visites guidées sur demande. Renseignements :
www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch
ou Jura bernois tourisme, tél : 032 751 49 49

CAFE THEATRE DE LA TOUR DE RIVE - LA NEUVEVILLE
Tous les spectacles sont à 20h30

Samedi	4 mars	Alain Roche – piano solo Tiffen – chansons (en 1ère partie)
Samedi	18 mars	Yvette Theraulaz - ma Barbara

Appel d'urgence

Tél. 117	**Police, appel d'urgence**
Tél. 118	**Feu, appel d'urgence**
Tél. 144	**Ambulances, appel d'urgence**
Tél. 145	**Intoxications, appel d'urgence**
Tél. 147	**Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes**